

RELEVÉ DES INDEX 2023 DDT DE LA VIENNE

Dénomination :

**Représentant
(en cas de forme sociétaire) :**

Adresse :

Votre (vos) Signature(s)

Ce relevé d'index est à faire en mètres cubes (m³) –

Si vous avez un compteur mécanique, pensez à multiplier la valeur d'index par 10 pour obtenir des m³.

NAPPE <input type="checkbox"/> RIVIÈRE <input type="checkbox"/>		Indicateur de Gestion :	
Commune :		Lieu-Dit :	
N°DDT du compteur* :			
Type de compteur : (Cochez la case)		<input type="checkbox"/> mécanique <input type="checkbox"/> électronique	<input type="checkbox"/> mécanique <input type="checkbox"/> électronique
Samedi 1 ^{er} avril 2023			
Avril	Lundi 03/04		
	Lundi 10/04		
	Lundi 17/04		
	Lundi 24/04		
Mai	Lundi 01/05		
	Lundi 08/05		
	Lundi 15/05		
	Lundi 22/05		
	Lundi 29/05		
Juin	Lundi 05/06		
	Lundi 12/06		
	Lundi 19/06		
	Lundi 26/06		
Juillet	Lundi 03/07		
	Lundi 10/07		
	Lundi 17/07		
	Lundi 24/07		
	Lundi 31/07		
Août	Lundi 07/08		
	Lundi 14/08		
	Lundi 21/08		
	Lundi 28/08		
Septembre	Lundi 04/09		
	Lundi 11/09		
	Lundi 18/09		
	Lundi 25/09		
Octobre	Lundi 02/10		
	Lundi 09/10		
	Lundi 16/10		
	Lundi 23/10		
	Lundi 30/10		
Mardi 1 ^{er} novembre			
Volume total prélevé en m ³			

Relevé à renvoyer **dès la fin de votre campagne de prélèvement et au plus tard le 15 novembre 2023** à l'adresse ci – après :

✉ : **DDT de la Vienne – SEB**

OU Courriel : ddt-irrigation@vienne.gouv.fr

**20 Rue de la Providence –
BP 80523**

N'oubliez pas d'indiquer les n° DDT de vos prélèvements concernés.

Rappel : Vous devez retourner cet imprimé même si vous n'avez pas irrigué.



86020 POITIERS cedex